government and the British Columbia government. Wesley notes: "Originally designed to quell separatism and bolster Alberta autonomy, the Fair Deal gamble may end up setting Alberta backwards on both counts" (106). To what extent Kenney intended to quell rather than agitate sentiments of regionalism is debatable. Nevertheless, Wesley's analysis of the popularity of the Fair Deal strategy among Albertan voters corroborates the claim that these conflict-based politics were unsuccessful by any measure. Finally, Melanee Thomas unpacks how representation theory can contribute to the growing literature on the instrumentalization of gender in Canadian conservatism. In terms of descriptive, substantive, symbolic and affective representation, the UCP is found to be lacking; indeed, Thomas explains that the UCP "use gender and progressive language when it helps craft a useful victim narrative, and otherwise ignore or refuse to sincerely address gendered issues or policies that differently affect women" (163). With Alberta at the heart of the Canadian right, these chapters represent crucial case studies with implications for both provincial and federal politics.

The collection's overarching analysis of the UCP government hits its stride when discussing specific policy sectors through periods of animosity and "boondoggles" (to use Kenney's terminology). Case studies by Gillian Steward, Charles Webber and Lisa Young cover health care, public education and post-secondary education, respectively. Lori Williams concludes this section with an overarching chapter on the UCP government's war with labour before and during the COVID-19 pandemic. Williams observes that the aforementioned antagonistic style of rhetoric, which she argues has been "uncompromising and needlessly punitive" (395), was also pointed inward at the public sector in Alberta. Williams concludes that in their negotiations with the Alberta Medical Association and the Alberta Teachers' Association (among others), Kenney and his cabinet misjudged Alberta's political culture and the subsequent unpopularity of curbing public spending with such aggression.

Duane Bratt's analysis of "Public Kenney" and "Private Kenney" and their approach to energy and environmental policy is an excellent example of the asymmetry between UCP rhetoric and action. As a whole, the collection successfully scrutinizes this distinct political theatre and Janus-faced nature of Kenney's campaigns and policies. Nevertheless, *Blue Storm*'s true strength lies within specific chapters, such as those discussed above, that focus on the most pressing questions and their deeper implications. These chapters do justice to a roller coaster of a brief political era that will have a lasting impact within Alberta, providing a crucial case study for conservatism and politics in Canada.

Le Fiasco de la politique linguistique canadienne

Charles Castonguay, Montréal : Les Éditions du Renouveau québécois, 2021, pp. 65

Yves Laberge, Université d'Ottawa (ylaberge@uottawa.ca)

Ce livre concis reprend intégralement un rapport rédigé initialement en anglais et présenté au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des Communes en 2021, sous le titre « French in Free Fall : The Failure of Canadian and Quebec Language Policies » (Castonguay, 2021). Mathématicien de formation, statisticien et professeur émérite de l'Université d'Ottawa, Charles Castonguay a grandi sans connaître le français de ses ancêtres durant sa jeunesse passée en Ontario. Il est devenu francophone par la suite. Son plaidoyer en faveur de la préservation du français fait la synthèse de plusieurs années de recherche, de présence active dans des

colloques et de nombreuses publications sur la question délicate – et très politisée – du bilinguisme canadien.

Le Fiasco de la politique linguistique canadienne se subdivise en cinq parties : la genèse de nos politiques actuelles; la situation du français au Canada puis au Québec; l'anglicisation hors Québec; des pistes de solution, passant par une réorientation des politiques actuelles.

D'entrée de jeu, le ton est donné. Depuis plus d'un demi-siècle, le gouvernement canadien a fait – sciemment ou non – fausse route en plaçant l'anglais et le français sur un pied d'égalité, avec son concept ouvert des « deux langues officielles ». Ce faisant, il négligeait non seulement la disproportion démographique existant au Canada (entre anglophones et francophones) depuis la Confédération, mais de plus, l'auteur ajoute que « ce profond déséquilibre s'explique au premier chef par le pouvoir d'assimilation écrasant de l'anglais » (15).

Certains passages sont particulièrement frappants. Ainsi, Castonguay utilise l'exemple de la ville d'Ottawa, où la présence des francophones a diminué de presque la moitié entre 1971 et 2016 (61). Ce qui est plus grave, selon l'expert indépendant, c'est que les mouvements d'anglicisation et d'assimilation des francophones vers l'anglais se sont intensifiés depuis cinquante ans, et ce, dans toutes les provinces, depuis que le Canada a adopté ses mesures promouvant les « deux langues officielles ». La question du libre choix laissé aux citoyens – et aux nouveaux arrivants – fait également en sorte que l'anglais est tacitement favorisé tandis que le français devient de plus en plus marginalisé, et de ce fait minorisé. Les chiffres exposés ici montrent que les autorités canadiennes n'ont pas réussi à inverser cette tendance de fond.

L'ouvrage est éminemment critique envers les politiques officielles du gouvernement fédéral canadien, sans partisanerie, et sans viser un parti politique, une période historique ou un gouvernement en particulier. Ainsi, Castonguay pointe à maints endroits le problème de l'anglicisation, au Québec comme dans les autres provinces, alors que les documents officiels fédéraux se contentent d'employer un vocabulaire plus positif – et donc moins restrictif – avec des termes consensuels comme « la promotion des deux langues officielles » et, beaucoup plus rarement, « la protection du français ».

Il ne faudrait pas voir dans cet ouvrage qu'une suite de reproches et de doléances. À la suite de son diagnostic, Castonguay propose de nombreuses solutions constructives pour inverser ce problème multiforme et complexe. Il suggère de réorienter la politique linguistique canadienne vers une francisation active et réelle, ce qui n'a pas été fait à l'échelle fédérale. Mais surtout, il faut considérer que le passage, de manière massive et ininterrompue, d'une langue officielle à l'autre – c'est-à-dire du français vers l'anglais – constitue un véritable problème que le principe même des langues officielles canadiennes néglige ou déconsidère. On pourrait ajouter qu'un faux problème existe au Canada : l'idée de la protection des anglophones du Canada face au français, et le besoin de protéger les Canadiens anglophones en leur assurant des services en anglais ou de promouvoir la langue anglaise partout au Canada.

En dépit de son importance et de sa pertinence, ce livre percutant paru il y a un an ne semble pas avoir fait l'objet de recensions dans les revues savantes, et on pourrait en dire autant à propos des retombées des consultations du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des Communes, qui n'ont pas eu beaucoup d'échos dans les médias. Néanmoins, une publication comme celle-ci rappelle que la question délicate des langues officielles du Canada ne devrait pas devenir l'apanage des politiciens, ni des linguistes, ni de l'État fédéral.

Le lectorat potentiel de ce Fiasco de la politique linguistique canadienne pourra être assez diversifié : étudiants du premier cycle (et même de niveau collégial) en sociolinguistique, en études canadiennes et en sciences sociales; mais on verrait bien ce petit livre dans les bibliothèques municipales et universitaires. Quant aux non-francophones qui ne mesurent pas toujours l'acuité de ce problème et le réel déséquilibre linguistique existant au Canada, ils pourront se référer à la version anglaise du présent document (Castonguay, 2021). Même s'il fournit beaucoup de chiffres et de données statistiques, Charles Castonguay a regroupé

ses références en fin de volume et ceci allège son texte. Chaque donnée est aussi expliquée, interprétée et contextualisée. Néanmoins, les qualités pédagogiques de ce mémoire n'en réduisent pas pour autant la rigueur et l'utilité pour les chercheurs et même pour les étudiants aux cycles avancés. Par sa concision et son indéniable rigueur, c'est en soi un modèle de mémoire au ton engagé que l'on peut soumettre en tant que citoyen lors d'une consultation publique.

Bibliographie

Castonguay, Charles. 2021. « French in Free Fall: The Failure of Canadian and Quebec Language Policies », March 9, 2021, https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/LANG/Brief/BR11249912/br-external/CastonguayCharles-e.pdf

Démystifier la formule de financement des universités

Pier-André Bouchard-St-Amant, Laurence Vallée, Lucie Raymond-Brousseau et Matis Allali, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2022, pp. 246

Alexandre Beaupré-Lavallée, Université de Montréal (alexandre.beaupre-lavallee@umontreal.ca)

Au risque d'énoncer une vérité de La Palice, toute université a besoin de revenus pour exister. Au Québec comme ailleurs dans le monde, le financement étatique occupe une place importante – voire prédominante – dans les sources de revenus des établissements. Or, l'ampleur qu'a pris le financement des universités dans les finances publiques depuis les années 1960, de même que la montée de certains courants intellectuels dans les années 1980, a incité un grand nombre de gouvernements à réviser les subventions versées aux établissements afin de les offrir dans un cadre normatif et prévisible que l'on appelle couramment une « formule de financement » (Bouchard-St-Amant et al., 2020). Mieux comprendre la relation entre l'État et ses universités par la lunette de la formule de financement qui les lie : c'est l'objectif que se sont fixés Pier-André Bouchard-St-Amant, Laurence Vallée, Lucie Raymond-Brousseau et Matis Allali en publiant *Démystifier la formule de financement des universités*. Le cœur de l'ouvrage, composé de dix chapitres, se décline en trois parties.

La première regroupe les chapitres 1 à 3 et situe l'architecture conceptuelle et empirique de l'œuvre. On y décrit avec beaucoup d'efficacité le choix de la théorie économique de l'intervention de l'État, ce à quoi succède une présentation exhaustive des archétypes des formules de financement dans d'autres juridictions. Le chapitre 3 s'appuie sur le cadre ainsi échafaudé pour décrire en détail la formule de financement québécoise. Pour beaucoup de lecteurs, ce chapitre constituerait la pièce de résistance de l'ouvrage. Ce n'est pourtant que le premier de cet ouvrage qui se plonge ainsi dans les particularités du financement universitaire.

Les chapitres 4 à 7 constituent ce que les auteurs appellent « une exploration empirique » (3) du sujet. Le lecteur est successivement plongé dans une analyse fine des variations de financement entre les établissements (chapitre 4), des effets de la pondération sur le financement des établissements (chapitre 5) et des ajustements mis en place par les établissements en réponse aux diverses composantes de la formule (chapitre 6). Dans le chapitre 7, les auteurs appliquent les résultats des réformes des chapitres précédents pour en mesurer les impacts sur le financement de chacun des dix-neuf établissements québécois. À lui seul, ce chapitre illustre à la fois la pertinence et l'originalité de la contribution de l'ouvrage.